

LES AFFAIRES INDIENNES

LE PROJET DE LOGEMENT DE RENOUS (N.-B.)

M. Maurice A. Dionne (Northumberland-Miramichi): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien à qui j'en ai donné préavis. Comme le ministre le sait, ses fonctionnaires n'ont pu vendre à temps dix unités de logement à Renous (Nouveau-Brunswick) et leur intervention à la onzième heure dans le processus d'appel d'offres a donné lieu à un problème de logement. Le ministre a-t-il eu la chance d'examiner la situation et peut-il nous dire quand nous pouvons nous attendre à ce que ce problème sérieux et injuste soit résolu?

Une voix: Pourquoi ne pas poser cette question en caucus?

M. Dionne (Northumberland-Miramichi): Taisez-vous et posez vos propres questions!

L'hon. John C. Munro (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Madame le Président, j'apprécie que le député m'ait donné avis de sa question. Je tiens à souligner que le chef indien de la bande en cause a appuyé l'autre jour par télégramme les mesures que j'ai prises au nom du ministère, ce qui confirme la décision qui a été rendue. Toutefois, je me rends compte qu'un problème existe et comme je l'ai dit au député, je le rencontrerai au cours des prochains jours pour tenter avec lui de le régler.

* * *

LES MINES

LA SUPPRESSION DU PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE FONDERIE AU NOUVEAU-BRUNSWICK

L'hon. J. Robert Howie (York-Sunbury): Madame le Président, en l'absence du ministre de l'Expansion industrielle régionale, j'adresserai ma question au ministre des Finances. Ce dernier se rappelle peut-être qu'il a interrompu son exposé budgétaire pour annoncer l'établissement d'une fonderie au coût de 350 millions au Nouveau-Brunswick, ce qui avait suscité de grands espoirs chez un grand nombre de chômeurs de la province. Or, les promoteurs de la fonderie viennent d'annoncer la suspension indéfinie du projet. Le ministre a-t-il consulté la société Noranda ou le gouvernement du Nouveau-Brunswick afin d'assurer la réalisation de ce projet vital aussitôt que possible? Peut-il donner à la Chambre quelques signes d'encouragement à cet égard?

[Français]

L'hon. Charles Lapointe (ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme)): Madame le Président, je prends note de la question de l'honorable député parce que je n'ai aucune information précise sur ce dossier à l'heure actuelle. Je pourrai lui faire rapport la semaine prochaine.

[Traduction]

ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT D'AGIR BIENTÔT

L'hon. J. Robert Howie (York-Sunbury): Madame le Président, le ministre des Finances et ses collègues auraient-ils l'obligeance d'accorder une grande priorité à ce projet et de chercher énergiquement à le faire aboutir, car cette fonderie pourrait créer 1,000 emplois lors de sa construction et par la suite 400 emplois permanents dans une région du Nouveau-

Questions orales

Brunswick qui souffre d'un taux de chômage de 40 p. 100 en grande partie à cause de la politique du gouvernement et de sa négligence à cet égard?

[Français]

L'hon. Charles Lapointe (ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme)): Madame le Président, d'après les renseignements que j'ai eus dans le passé à ce sujet-là, à mon avis le projet va toujours de l'avant, et je ne voudrais pas que les propos de l'honorable député—je sais qu'il n'en a pas l'intention—indiquent à la Chambre que le projet est abandonné. Le projet va toujours de l'avant. Je m'informerai sur la date de mise en œuvre la semaine prochaine et il peut être rassuré parce que nous connaissons l'importance de ce projet pour le Nouveau-Brunswick et pour le Canada, je m'informerai et la semaine prochaine je pourrai lui donner une réponse beaucoup plus précise sur les échéances prévues.

* * *

[Traduction]

LES ORGANISMES BÉNÉVOLES

L'ADOPTION DE MESURES D'ENCOURAGEMENT PAR LE GOUVERNEMENT

M. Walter McLean (Waterloo): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Elle a trait à la déclaration qu'il fera prochainement sur la situation de notre trésorerie. Le ministre n'ignore pas que l'on a fait état aujourd'hui de l'ampleur des problèmes du logement et de l'emploi, de la violence dans les familles et des problèmes que connaissent les personnes âgées et les personnes handicapées en raison de leurs besoins particuliers en cette période de dures restrictions économiques. Le ministre fera-t-il mention dans sa déclaration du bénévolat qui représente le moyen le plus économique de fournir les services les plus essentiels dont ces personnes ont quotidiennement besoin? Cette question a été complètement omise dans le budget de novembre. Les Canadiens peuvent-ils s'attendre à ce que le ministre annonce l'adoption de mesures destinées à encourager la prestation de services bénévoles?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, je sais gré au député de l'intérêt qu'il porte au bénévolat. Comme lui, je suis d'avis qu'il doit jouer un rôle très actif au sein de notre société. Si le député souhaite me fournir des propositions ou des idées sur la façon de promouvoir le bénévolat, je serais très heureux de les étudier.

LES INSTANCES DU MINISTRE

M. Walter McLean (Waterloo): Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse également au ministre des Finances. Le 12 mars, j'ai écrit au secrétaire d'État pour lui exposer quelques idées sur la façon d'encourager la participation des bénévoles. Je n'ai toujours pas reçu de réponse. Au comitè des prévisions budgétaires, le sous-secrétaire d'État nous a assuré que des propositions allaient prochainement être présentées. Le secrétaire d'État a-t-il remis ces instances au nom des bénévoles au ministre des Finances?